

NOTE EXPLICATIVE N°2**CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 JUIN 2019****OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2018**

Élu responsable : Hugues TRETON
Rédactrice de la note : Rozenn POUSSARD

Le compte administratif retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Il retrace toutes les recettes (y compris celles non titrées) et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire et doit être soumis par l'ordonnateur à l'assemblée délibérante au plus tard le 30 juin de l'année n + 1.

Il rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections, présente une analyse des principales masses budgétaires des deux sections, ainsi que les résultats comptables de l'exercice en section de fonctionnement et le besoin de financement de la section d'investissement.

Les informations contenues dans le compte administratif doivent être concordantes avec celles présentées par le comptable public dans le cadre de son compte de gestion, ce dernier venant donner une vision patrimoniale précise de la collectivité.

I. SECTION FONCTIONNEMENT

1. Les dépenses de fonctionnement

Le CA 2018 présente un taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement de l'ordre de 80% par rapport à la prévision budgétaire et en augmentation de 15% par rapport au réalisé 2017.

Imputation	Libellé	Crédits ouverts 2018	Réalisé CA 2018	Taux de réalisation	CA 2017	Evolution 2018/2017
011	Charges à caractère général	1 680 637	1 320 786	79 %	1 460 605	-10 %
012	Charges de personnel	2 668 600	2 615 861	98 %	2 453 365	7 %
014	Atténuation de produits	60 340	60 340	100 %	30 596	97 %
65	Autres charges de gestion	626 374	538 939	86 %	510 355	6 %
66	Charges financières	84 696	84 274	100 %	87 691	-4 %
67	Charges exceptionnelles	601 000	597 165	99 %	10 520	5 576 %
Total dépenses réelles de fonctionnement		5 721 647	5 217 364	91 %	4 553 132	15 %
023	Virement à la section d'investissement	1 591 122				
042	Opérations d'ordre entre sections	341 155	926 892	272 %	582 652	59 %
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		7 653 924	6 144 256	80 %	5 135 785	20 %

Chapitre 011 : Charges à caractère général

Le réalisé 2018 enregistre un taux de réalisation de seulement 79 %. La différence provient des charges à rattacher à l'exercice, soit 75 313 € et d'annulations de crédits pour un montant de 284 537 Euros.

Les annulations concernent principalement les contrats de services et l'entretien afférents à la voirie suite au transfert de la compétence à la CCEJR, mais également des locations mobilières, et des dépenses relatives aux bâtiments (entretien et réparation, fourniture eau).

Les charges à caractère général représentent 29,37 % des dépenses réelles de fonctionnement. Le réalisé 2018 est en baisse de 10 % par rapport à 2017.

Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés

Le réalisé 2018 correspond à 98 % des crédits ouverts et fait apparaître une augmentation de 162 496 € par rapport au réalisé 2017, soit 6,62 % d'augmentation. La masse salariale représente 46,64 % des dépenses réelles de fonctionnement.

La raison principale réside dans la création de 3 emplois supplémentaires (99 000 €), et pour le surplus, de situations individuelles s'imposant à la commune en raison de dispositions statutaires (50 000 €), et du phénomène de Glissement Vieillesse Technicité (12 000 €).

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Les mandats émis sur ce chapitre sont en augmentation de 6 % par rapport au réalisé 2017. La hausse correspond à la subvention de 40 824 € versée à SNL pour l'équilibre de l'opération de réhabilitation de logements au 3 Grande Rue (deux autres versements du même ordre interviendront en 2019 et 2020). Le taux de réalisation du chapitre est de 86%.

Chapitre 66 : Charges financières

Les charges financières sont en baisse de 4%, aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté en 2018.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

Elles correspondent au premier tiers de la soulte versée à Cœur d'Essonne Agglomération (588 713 €), suite à l'arbitrage préfectoral du 28 juillet 2017 (le dernier tiers interviendra en 2020).

Chapitre 014 : Atténuations de produits

Il s'agit du versement de la commune au Fonds de solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) qui est passé de 30 596 € en 2017, à 60 340,00 € en 2018.

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement

Ce chapitre concerne le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, de l'ordre de 1591 122 €. L'année précédente, son montant était de 1 827 170,65 €.

Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections

Le réalisé 2018 est triplé par rapport à la prévision et présente une augmentation de presque 60% par rapport au réalisé 2017. Celle-ci est due à l'intégration du gymnase Cornuel qui fait augmenter les dotations aux amortissement.

2. Les recettes de fonctionnement

Hors résultat de fonctionnement, les recettes de fonctionnement ont augmenté de 3%. Le réalisé 2018 est de 12% supérieur à la prévision du BP 2018.

La principale évolution provient des produits exceptionnels avec la réalisation de la cession de l'aire d'accueil des gens du voyage en 2018.

Chap	Libellé	Crédits ouverts 2018	Réalisé CA 2018	Taux de réalisation	CA 2017	Evolution 2018/2017
013	Atténuation de charges	32 000	55 872	175 %	34 591	62 %
70	Vente de produits	129 270	130 882	101 %	153 447	-15 %
73	Impôts et taxes	5 668 646	5 746 675	101 %	5 651 932	2 %
74	Dotations, subventions	239 315	275 495	115 %	326 064	-16 %
75	Autres produits gestion courante	85 315	99 419	117 %	149 765	-34 %
76	Produits financiers	0	16	0 %	8	108 %
77	Produits exceptionnels	14 787	630 581	4 265 %	264 972	138 %
Total recettes réelles de fonctionnement		6 169 333	6 938 940	175 %	6 729 860	3 %
042	Opérations d'ordre entre sections	0	0	0 %	149 081	-100 %
R002	Reprise de l'excédent de fonctionnement	1 484 591				

Evolution des produits d'imposition :

	2017	2018
Taxe d'habitation		
Bases définitives	6 591 000	6 776 250
Taux votés	12,71%	12,71%
Produit réalisé	837 716	861 261
Foncier bâti		
Bases définitives	15 460 000	15 692 347
Taux votés	18,37%	18,37%
Produit réalisé	2 840 002	2 882 684
Foncier non bâti		
Bases définitives	36 900	37 259
Taux votés	48,92%	48,92%
Produit réalisé	18 051	18 227
Total produits réalisés	3 695 769	3 762 172

A noter que le montant des produits réalisés en 2018 a été par la suite amputé par un prélèvement de la DDFIP au titre du FSRIF (- 60 340,00 €).

Le chapitre 73 comprend également l'attribution de compensation versée par la CCEJR pour un montant de 1 388 796 €.

II. SECTION INVESTISSEMENT

1. Les dépenses d'investissement

Chap	Libellé	Crédits ouverts 2018	Réalisé CA 2018	Taux de réalisation	CA 2017	Evolution 2018/2017
13	Subventions d'investissement	0	0	0 %	2 686	-100 %
16	Emprunts et dettes assimilées	685 964	685 954	100 %	1 779 063	-61 %
20	Immobilisations incorporelles	254 923	147 920	58 %	0	
204	Subventions d'équipement versées	267 446	0	0 %	129 266	-100 %
21	Immobilisations corporelles	2 655 113	1 949 947	73 %	1 070 937	82 %
23	Immobilisations en cours	1 101 907	891 642	81 %	3 088 699	-71 %
040	Opérations d'ordre entre sections	0	0	0 %	149 081	-100 %
041	Opérations patrimoniales	0	0	0 %	0	0 %
Total dépenses d'ordre d'investissement		4 965 353	3 675 462	74 %	6 219 733	-41 %
D001	Solde d'exécution négatif reporté de 2017		1 146 606			

Les dépenses d'investissement ont diminué de 41% entre 2018 et 2017, en cohérence avec un programme d'opérations moins chargé qu'en 2017 (en 2017, réalisation des terrains de grand jeu du complexe sportif R. Grenault et de l'espace Simone Veil) et de la politique de gestion active de la dette de la commune. En effet, l'écart de remboursement du capital entre 2017 (1 779 063 €) et 2018 (685 954 €) provient essentiellement du remboursement anticipé de deux emprunts Crédit Mutuel pour 1,191 M€. Ces deux emprunts ont été regroupés en un seul prêt de même montant négocié auprès de la Banque Postale au taux fixe de 1,02 % (contre un Euribor 3 +1,45 % pour l'emprunt Crédit Mutuel). En 2018, il n'y a donc eu que 685 954 € d'amortissement du capital sans événement exceptionnel de remboursement anticipé. L'augmentation de 99 000 € des amortissements courants résulte de l'emprunt conclu en 2017 destiné à financer les investissements (1,3 M€ sur 12 ans).

Les principales opérations réalisées ou engagées en 2018 sont :

- L'enfouissement rue de Panserot (achèvement 1^{er} trimestre 2019)
- La création city stade, skate parc et réaménagement du parc Cornuel (achèvement 1^{er} trimestre 2019)
- Les études de la phase 2 de la réhabilitation du complexe sportif R. Grenault (tribunes, vestiaires et tennis)
- La création parking 19 Grande Rue (phase 1) et le paysagement du parking de la Poste
- La rénovation de l'ancien cimetière (monument aux morts, tombes morts pour la France)
- La mise en accessibilité PMR des allées cimetière de la Vallée Louis et de l'école La Sorbonne
- La phase 2 de la vidéo protection (fin des travaux prévue au 1^{er} semestre 2019)
- Des travaux et acquisitions de matériel informatique
- Deux acquisitions de terrains (parc de l'Hôtel de Ville et rue de Panserot)

2. Les recettes d'investissement

Chap	Libellé	Crédits ouverts 2018	Réalisé CA 2018	Taux de réalisation	CA 2017	Evolution 2018/2017
10	Dotations fonds divers	216 629	212 379	98 %	303 494	-30 %
13	Subventions d'investissement	1 911 188	1 304 228	68 %	299 579	335 %
1068	Dotations, fonds divers et réserves	1 435 812	1 435 812	100 %	2 291 163	-37 %
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0 %	2 506 255	-100 %
23	Immobilisations et dettes en cours	0	0	0 %	13 349	-100 %
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	341 155	926 892	272 %	582 652	59 %
041	Opérations patrimoniales	0	0	0 %	0	0 %
Total recettes investissement hors 021, 024		3 904 784	3 879 310	99 %	5 996 492	-35 %
021	Virement de la section de fonctionnement *	1 591 122				
024	Produits de cessions	616 054				
Total recettes investissement		6 111 959	3 879 310			

On notera une augmentation substantielle des subventions encaissées, + 335% d'augmentation en 2018 par rapport au réalisé 2017, ce qui correspond au versement des subventions attribuées par le Département et la Région pour les terrains de grand jeu et l'espace Simone Veil et à la participation de la CCEJR aux travaux de voirie de la rue des Vignes et de la rue Foch.

Le compte 1068 enregistre une forte baisse correspondant à l'excédent de fonctionnement capitalisé, utilisé pour financer les investissements 2018.

3 – Le résultat global de l'exercice

Le compte administratif fait apparaître 3 types de résultats dans l'exécution du budget (présentation générale du budget, vue d'ensemble, page 4) :

- Le résultat brut ou budgétaire de l'exercice
- Le résultat reporté
- Le résultat net

Le **résultat brut** correspond aux opérations effectivement réalisées en dépenses et en recettes au cours de l'exercice budgétaire. Il ne tient donc pas compte des restes à réaliser (RAR). Le résultat brut 2018, en cohérence avec le compte de gestion établi par le receveur municipal, s'élève à 1 261 202,6 €.

	Réalisation de recettes avec reports	Réalisation de dépenses avec reports	Résultat brut
Fonctionnement	8 423 531,34	6 219 570,13	2 203 961,21
Investissement	3 879 310,26	4 822 068,90	-942 758,64
Résultat Brut	12 302 841,60	11 041 639,03	1 261 202,57

Le **résultat reporté** correspond au solde des opérations restant à réaliser (RAR) en dépenses et en recettes d'investissement.

	RAR en recettes	RAR en dépenses	Résultat reporté
Investissement	602 771,10	939 205,03	- 336 433,93

Le **résultat net** est la conséquence des deux résultats précédents. Il correspond à l'addition du résultat brut excédentaire avec le résultat reporté déficitaire.

Résultat brut	Résultat reporté	Résultat net
1 261 202,57	-336 433,93	924 768,64

On peut mesurer l'impact de la soulte versée à Cœur d'Essonne Agglomération (588 613 €) sur le résultat net qui était pour comparaison, de 1 484 591 € en 2017.

4 – Les ratios de la commune

Les ratios sont des outils d'analyse qui permettent de comparer les données d'une collectivité par rapport aux collectivités de même nature appartenant à une même strate démographique et de suivre l'évolution des charges sur une période donnée.

Les données présentées ci-dessous sont tirées des derniers comptes de gestion des villes de la strate de 5 000 à 10 000 habitants (source DGCL, 2017), comparée à nos données 2018.

Informations financières - ratios	5597 hab. CA 2017	5497 hab. CA 2018	Moyennes de la strate*
Dépenses réelles de fonctionnement/population	809,59	945,63	1037
Produits des impositions directes/population	657,14	672,34	478
Recettes réelles de fonctionnement/population	1170,12	1239,76	1167
Dépense d'équipement brut/population	762,61	534,13	298
Encours de dette/population	891,22	775,02	849
DGF/population	28,04	20,23	151
Dép. de personnel/Dép. réelles de fonctionnement	53,88%	49,92%	51,67%
Dép. de fonct. et remb. dette en capital/Recettes réelles de fonct.	96,22%	86,16%	88,18%
Dépenses d'équipement brut/Dépenses réelles de fonctionnement	65,17%	43,08%	71,21%
Encours de la dette/Recettes réelles de fonctionnement	76,16%	62,51%	72,79%

La commune présente des dépenses de fonctionnement inférieures à la moyenne de la strate. Ce ratio n'est plus très significatif dans la mesure où de nombreuses compétences ont été transférées à la communauté de communes.

A l'inverse, les recettes de fonctionnement sont légèrement supérieures à la moyenne de la strate. Le ratio élevé du produit des impositions directes est en lien avec l'importance de la taxe foncière que la commune perçoit du centre technique de Renault et avec l'attribution de compensation versée par la communauté de communes, ceci, alors que les taux d'impositions sont moins élevés que dans les communes de taille comparable.

On notera également la faiblesse de la DGF par habitant par rapport aux autres communes. Cette ressource désormais très marginale, est passée de 589 172 € en 2011 à 10 594 € en 2018.

ELEMENTS DE FISCALITE LOCALE					
Ratio par habitant	CA 2017	CA 2018	Moyenne de la strate (2017)	Taux Lardy 2017, 2018	Taux moyen de la strate (2017)
Taxe d'habitation	149	153	202	12,71	15,13
Taxe foncière propriétés bâties	508	515	261	18,37	20,85
Taxe foncière propriétés non bâties	3	3	9	48,92	52,44

Les dépenses d'équipement sur les deux dernières années sont entre deux et trois fois supérieures à celles de la strate. Elles correspondent à des réalisations récentes telles que l'espace Simone Veil, de l'enfouissement réseaux, de voiries et des parkings, et les équipements sportifs (terrains de grand jeu du complexe R. Grenault, city parc du gymnase Cornuel), ces derniers desservant en réalité un bassin de vie de 10 000 habitants.

Cette bonne capacité d'investissements provient des fonds propres de la commune, des subventions et d'un recours à la dette maîtrisé qui est passé en 2018, en dessous de la moyenne de la strate.

La capacité de désendettement pour la commune est actuellement de 2,5 années, le seuil considéré comme critique étant de 12 années.

Capacité de désendettement = Encours de la dette au 31-12 / Epargne brute

Epargne brute = Recettes réelles de fonctionnement – Dépenses réelles de fonctionnement (dont les intérêts de la dette)